EFFE – Procédure de dépôt des candidatures (Clos pour 2015-2016)

Etape 1: Rendez vous sur le site de l'EFFE, rubrique "APPLY" ("déposer sa candidature")

Etape 2: Créer son compte candidat, rubrique "Creat new account" ("créer nouveau compte").

Avant de passer à l'étape 3, nous vous invitons à lire les documents suivants qui vous aideront à remplir les informations demandées (onglet « téléchargement » à droite de la page) :
EFFE - Présentation (version française)
EFFE - Guidelines (version française)
EFFE - Formulaire en ligne traduit (version française)

Etape 3: Remplir à votre rythme les 3 sections du formulaire de candidature (traduction du formulaire bientôt en ligne sur notre site). Sauvegardez les informations que vous avez renseignées et revenez les compléter lorsque vous le souhaitez et ce jusqu'au 15 décembre.

Les 3 sections du formulaire sont:
Section 1 - Informations générales
Section 2 - Critères d'évaluation (rédiger 3 textes en anglais de max 3000 caractères chacun)
Section 3 - Annexes

LEXIQUE :

➔ **Hub de festivals** : Chaque Etat membre de l'UE a son Hub de festivals qui est le point de contact pour les artistes, les festivals, les entreprises, les décideurs politiques et les audiences locales. La tâche du Hub de festivals est d'établir, de développer et de promouvoir la plateforme EFFE dans son pays.

L'ONDA- Office national de diffusion artistique est le relais français de l'EFFE, en collaboration avec **France Festivals**.

N'hésitez pas à les contacter :
-Pour les festivals de musique :
Bénédicte Dumeige/Eugénie Plassat, France Festivals
t. 33 (0)1 56 81 01 05 / contact(at)francefestivals.com

-Pour les autres disiciplines :
Rachel Spengler, Chargée de mission activités internationales à l'Onda
t. 33 (0)1 42 80 99 69 / rachel.spengler(at)onda.fr

➔ **Experts des Hubs de festivals** : Personnalités et experts en matière de festivals, ils sont sélectionnés par les Hubs de festivals afin d'évaluer les candidatures dans leur Etat membre. Si un Etat membre de l'UE n'a pas de Hub, l'EFFE s'assure que les candidatures de cet Etat soient évaluées.

➔ **Jury international de festivals**: Il sélectionnera les lauréats du Prix EFFE et validera les dossiers des festivals candidats au Label EFFE, qui auront été pré-sélectionnés par les Experts des Hubs de festivals chargés d'évaluer les candidatures dans leur Etat membre. Ce jury produira également un rapport sur les festivals européens, afin d'entamer un débat dans ce secteur et au delà de celui ci. Les membres du Jury seront annoncés bientôt !